



INFO-PARENTS SEPTEMBRE 2018

BONNE RENTRÉE À TOUS ET BONNE ANNÉE SCOLAIRE !

If you do not speak French, please try to find someone who could translate the following, otherwise let us know and we will find someone for you because Info-parents contains very important information for the parents at the beginning of every month.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
27	28 <u>Rencontre parents</u> Pour élèves de la maternelle, 1 ^{re} et 2 ^e à 18h (apporter effets scolaires de votre enfant)	29 Demi-journée école de 7h55 à 10h20	30 Demi-journée école de 7h55 à 10h20	31 Première journée régulière d'école
3 CONGÉ Fête du travail	4	5 Rencontre avec enseignants 3 ^e - 4 ^e -5 ^e - 6 ^e années à 18h30 19h45 <u>Assemblée générale des parents</u>	6	7 
10 Inscription cours français adulte de 8h30 à 10h30	11	12	13	14 Fête de la rentrée
17	18	19	20	21 CONGÉ Journée pédagogique
24 	25	26	27	28

Fiches à compléter

Très important : nous vous demandons de compléter les feuilles que vous avez reçues et de **les retourner immédiatement** à l'école via l'agenda :

- Fiche de santé (vert)
- Autorisation photo (feuille dans l'agenda)
- Autorisation sortie (feuille dans l'agenda)

Rappel : les frais d'ambulance sont à payer par les parents.

SVP, N'OUBLIEZ PAS DE LIRE l'agenda pour un complément d'information sur notre fonctionnement. Ces informations se retrouvent aussi dans un cahier d'informations, sur le site Web de l'école.

Assemblée générale

Elle aura lieu au gymnase de l'école, le mercredi 5 septembre, à 19h45.



Horaire 2018-2019

Ponctualité : **votre enfant doit être assis en classe dès 8 h 00**, début du premier cours. Nous demandons à ce qu'il soit présent dès **7h45** dans la cour. Toutes les écoles du réseau ouest de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont le même horaire. Nous vous remercions de votre collaboration pour le respecter. **Les portes de la cour seront fermées à 7h55. Les élèves en retard devront passer par le secrétariat accompagnés de leur parent.**

Circulation dans l'école - sécurité

L'entrée dans l'école se fait par la porte principale. Les parents ne peuvent pas circuler dans l'école sans s'être présentés au secrétariat et avoir reçu l'autorisation de circuler. **Dès la première journée complète de classe, les parents ne sont pas autorisés à accompagner ou à venir chercher leurs enfants dans la cour de l'école.**

ALLERGIES

En raison des allergies, aucune nourriture provenant de l'extérieur n'est acceptée dans les classes. Si votre enfant a une allergie alimentaire, veuillez faire parvenir rapidement un Épipen. (Voir la politique alimentaire dans l'agenda.)

Habillement

Nous vous rappelons le code de couleur obligatoire à l'école : **haut blanc** (sans aucune inscription) et **bas** (pantalon ou jupe) **bleu marine**.

- **Le pantalon jeans ou la jupe jeans ne sont pas autorisés.**
- Les sandales sont interdites pour une question de sécurité.

En ce qui concerne le chandail chaud ou la veste, ils peuvent être bleu marine, blanc ou gris. Aucune autre couleur ne sera acceptée. Vous pourriez recevoir un avertissement vous informant du manquement à ce code.

Le costume d'éducation physique est également obligatoire pour tous : short ou pantalon bleu marine et espadrilles de sport. Le chandail rouge est requis pour l'éducation physique. Le chandail rouge de l'école est suggéré et peut être acheté à l'école, au coût de 10\$. Des échantillons sont disponibles à l'école pour permettre à vos enfants d'essayer et vous assurer de la bonne taille.

Pas de transport du midi

Petit rappel, le coût d'un autobus est de plus de 5 500 \$ par année et les inscriptions sont insuffisantes pour que le coût, par élève, soit raisonnable.

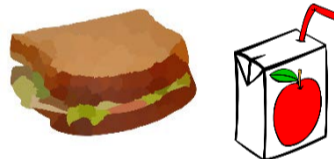
Transport de courtoisie

Un transport de courtoisie peut être offert aux élèves qui n'ont pas droit au transport. Vous devez remplir le formulaire sur le site internet de la CSMB le plus tôt possible. Le formulaire doit être retourné à l'école via l'agenda de votre enfant. Vous recevrez des informations prochainement sur ce service qui pourrait débiter vers la **fin octobre** en fonction des places disponibles dans les autobus.

CE SERVICE N'EST PAS AUTOMATIQUE, LES ENFANTS QUI N'ONT PAS DROIT AU TRANSPORT NE PEUVENT PRENDRE L'AUTOBUS SANS AVOIR REÇU UNE PASSE À CET EFFET.

Service des dîners

- ✚ **L'inscription est obligatoire.** Ce service est réservé aux enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde, mais qui dînent à l'école.
- ✚ Les frais de surveillance sont de 2,50 \$ par élève régulier.
- ✚ Le service de surveillance des dîneurs **ne peut pas répondre aux besoins de surveillance de dernières minutes.**
- ✚ **Chaque dîneur doit avoir un repas complet froid ou chaud (thermos) ainsi que les ustensiles appropriés.**
- ✚ Conformément à la politique alimentaire de la commission scolaire, les aliments suivants sont défendus : bonbons, chocolat, croustilles, boissons gazeuses...
- ✚ Les utilisateurs du service des dîners doivent respecter les règles disciplinaires établies.
- ✚ Aucun dîneur ne sera autorisé à sortir des limites de l'école.
- ✚ Le paiement du service des dîners à l'école s'effectue, par chèque **ou par internet** au début de chaque mois en fonction du nombre de jours inscrits.
- ✚ Les états de compte mensuels seront envoyés par courriel.



Service de garde

Le service de garde de l'école Murielle-Dumont est un service de garde en milieu scolaire offert à tous les élèves fréquentant cette école. **Pour bénéficier de ce service, vous devez procéder à l'inscription officielle de votre enfant si ce n'est déjà fait.** Les inscriptions se font normalement en mai. Toutefois, vous pourrez encore inscrire vos enfants cette semaine. Pour les enfants réguliers inscrits trois jours et plus, le coût est de **9 \$ par jour**. Pour les enfants inscrits deux jours et moins, le coût est de **12.50\$ par jour**. **Le service de garde ne peut répondre aux besoins de garde de dernières minutes.**

Le service de garde est ouvert le matin de 6h45 à 7h45, à l'heure du dîner et à la fin des classes jusqu'à 18 h 00. Aucune remise ne sera accordée pour les jours d'absence.

- ✚ Le paiement du service de garde à l'école s'effectue, par chèque ou **par internet** au début de chaque mois en fonction du nombre de jours inscrits.
- ✚ Les états de compte mensuels seront envoyés par courriel.

Des frais de retard de 12.00\$ du 15 minutes entamé seront chargés aux parents qui viennent chercher leur enfant au-delà de l'heure de fermeture du service. Le service de garde est un service qui s'autofinance par la contribution des parents usagers d'une part et les subventions gouvernementales. **Il est donc important que chacun s'acquitte des frais encourus.** Sur avis de la responsable du service, en cas de non-paiement ou de paiement en retard, le service pourra être retiré à l'enfant.

Pour tout parent désireux d'obtenir plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la responsable au numéro de l'école : **514-855-4211 poste 3**

Nouveau**** le paiement se fait **en premier** par internet et après par chèque, le paiement doit **se faire individuellement** pour chaque enfant et non un paiement par famille, bien vérifier le numéro sur chaque état de compte.

Les enfants ayant un solde ne seront pas admis au service de garde ou au service des dîneurs avant le règlement total de la facture 2017-2018.

Service des repas chauds

Un service de repas chauds est offert pour les enfants du service des dîners ainsi que du service de garde aux parents qui en font la demande. Ce service débutera le 31 août 2018. Les parents devront consulter le site internet du « **TRAITEUR FÉLIX** » pour y passer leur commande mensuelle et avoir plus de renseignements. <https://traiteurfelix.com/inscription.asp>

Activités intégrées, parascolaires et de masse

Vous recevrez le détail de l'organisation des activités 2018-2019, dès que la planification aura été approuvée par le Conseil d'établissement.

Bénévolat

Il est toujours bien important que des parents ou des grands-parents s'impliquent dans l'école de leurs enfants ou petits-enfants. **Nous avons de grands besoins à la bibliothèque**, pour l'organisation des campagnes de financement, des activités, pour donner des mini-conférences sur votre métier ou votre passe-temps, pour aider aux projets d'enrichissement, etc. **La passion se transmet et motive les élèves.** Vous recevrez par courriel **une feuille** d'inscription pour nous donner vos disponibilités. Vos enfants seront fiers et vous leur prouverez toute l'importance de l'école à vos yeux.

Nous sommes présentement à la recherche d'une nouvelle équipe de parents bénévoles en vue d'assurer le fonctionnement de la bibliothèque. Enregistrement des nouveaux livres dans le système, préparation des nouveaux livres à mettre sur les tablettes, réparations des livres... Si vous êtes intéressés à offrir du temps afin que nos élèves puissent profiter pleinement de notre superbe bibliothèque, veuillez faire part de vos intérêts à l'adresse courriel suivante : nancy.bourgeois@csmb.qc.ca

Site Web de l'école et Portail-parents

- ✦ **Sur le site web de l'école**, vous retrouverez des informations générales de l'école Murielle-Dumont telles que : Info-parents, calendrier scolaire, listes de fournitures scolaires, pages des groupes de l'école, etc.
- ✦ **Sur le Portail-parents** il vous est possible de retrouver des informations spécifiques concernant votre enfant telles que : adresse et transport scolaire s'il y a lieu, absences, retards, bulletins. La commission scolaire devrait vous avoir envoyé les coordonnées à utiliser pour vous brancher au Portail-parents. Vous pouvez vous y rendre par le site de l'école, sous **Parents/Portail-parents**

Nous vous remercions, nous vous assurons de notre entière collaboration et vous souhaitons une excellente année scolaire.

Au plaisir de vous voir le mercredi 5 septembre, lors de l'assemblée générale,

Le directeur,
Marc Roy



La directrice adjointe,
Nancy Bourgeois